

Délibération n° 30	Conseil Municipal du lundi 27 juin 2016
Service événementiel	Domaine de compétence Culture – événementiel
Objet : Tarifs « Grand spectacle »	
Rapporteur : Monsieur Baillet Sébastien, adjoint à la culture.	

Il est proposé à l'Assemblée de valider un nouveau tarif pour les manifestations culturelles et événementielles, « Grand spectacle ».

Le nouveau tarif proposé est :

Tarif grand spectacle: 10 € (dix euros)

Les recettes seront encaissées sur la régie des animations culturelles. Ce nouveau tarif permettra d'ajuster au mieux les droits d'entrée et le coût réel des manifestations. Il s'ajoutera aux autres tarifs existants .

Il est proposé à l'Assemblée d' approuver le tarif proposé dans la présente délibération.